



la Gazette de Trumilly

Bonjour à tous,

Cette année inédite et difficile pour tous se termine enfin, nous sommes certains que 2021 ne sera que meilleure.
Toute l'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes.

MACHINE A PAIN

La machine à pain revient !

Après un succès avec le boulanger de Gaignes qui a malheureusement dû arrêter pour des raisons personnelles, la mairie a souhaité remettre ce service à disposition des habitants de la commune.

La place de l'église évolue avec le temps, c'est donc début 2021 que le boulanger de Rully fournira une machine à pain devant la mairie.

Nous sommes engagés avec ce boulanger pour un délai de 6 mois. Le contrat sera prolongé si l'essai est concluant pour les 2 parties.



UN MAL DE CHIEN

Malheureusement, plusieurs incidents avec des chiens promenés sans laisse dans la commune ont été signalés.

Pour la sécurité et le confort de tous, dans Trumilly et ses hameaux, il y a obligation de tenue en laisse par arrêté municipal. Tout propriétaire ne respectant pas cet arrêté est passible d'une amende.

Nous avons la chance de vivre à la campagne et comprenons les propriétaires souhaitant profiter des leurs animaux en liberté. Nous les invitons à le faire dans les forêts ou chemins autour de la commune si le comportement de leurs chiens le permet.

UN BIEN POUR BEURAIN

Vous l'avez peut être déjà remarqué, depuis le mercredi 18 novembre un radar tourelle flashant dans les 2 sens a été mis en service à Beaurain.

Avec un passage de près de 8000 véhicules par jour et une limitation à 50km/h pas assez respectée, c'est un vrai point d'amélioration sur la sécurité et les nuisances sonores pour les habitants du hameau.

Pour information, l'Oise a été choisi par la Direction de la Sécurité Routière comme département pilote et les autorités ont pour objectif le déploiement de 130 radars tourelles dans le département.

ELAGAGE

Comme annoncé dans la gazette n°2, par mesure de sécurité il a été décidé que certains arbres doivent être taillés ou abattus dans la commune. Le grand bouleau dans la cour de l'école a été élagué et 4 acacias ont été abattus rue de Rocquemont. D'autres interventions sont à venir.

NOËL

Pour le plaisir des enfants

Les décorations de Noël ont été installées un peu partout dans le village, mais c'est sur la place du village que vous trouverez des illuminations ainsi que le Père Noël et ses rennes.



Cadeaux

Comme chaque année la distribution des cadeaux de Noël est un moment de partage avec les petits et les grands.

Pour les anciens du village, de plus de 65ans, c'est l'après-midi du 17 décembre qu'ils recevront notre visite pour la remise des colis de fin d'année.

Pour les enfants, la traditionnelle distribution de cadeaux se fera au mois de Janvier. Nous ne manquerons pas de vous communiquer la date dès que possible.

Joyeux Noël à tous !
L'équipe municipale